



Côte d'Ivoire

Plateforme Humanitaire du Secteur Privé

Le rapprochement entre les acteurs humanitaires et le secteur privé a pris de l'ampleur depuis le Sommet Mondial Humanitaire du 23 et 24 mai 2016 à Istanbul. Suite à la Consultation Régionale de l'Afrique de l'Ouest organisée en 2014, la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) a convié un dialogue régional à Abidjan en juin 2015 mobilisant plus de 70 entreprises, la plupart basées en Côte d'Ivoire. Ce dialogue a été facilité dans l'optique d'une meilleure inclusion du secteur privé dans le cadre plus large du système humanitaire. Parmi ses conclusions figure la nécessité de créer des plateformes de dialogue et de coordination au niveau des différents pays de la sous-région.

La Plateforme Humanitaire du Secteur Privé en Côte d'Ivoire est un regroupement d'entreprises manifestant volontairement et expressément leur souhait de contribuer aux actions humanitaires et à la réduction des risques des catastrophes. Sous la présidence de la CGECI, la plateforme est animée par ce désir de s'engager à travers un réseau qui facilite la création de partenariats solides ainsi que la réalisation des différentes actions au profit de la population ivoirienne.

Description de la plateforme

La plateforme regroupe les entreprises de la Côte d'Ivoire et groupements sectoriels manifestant leur souhait de contribuer aux différents stades de l'action humanitaire (prévention/préparation des urgences, réduction des risques et réponse humanitaire).

La plateforme est présidée par la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire et regroupe les entreprises aux côtés du Gouvernement représenté par le Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité et le Ministère en charge du Budget, mais aussi des agences humanitaires du Système des Nations Unies et de la Croix-Rouge Côte d'Ivoire.

Le secrétariat de la Plateforme est assuré par la CGECI avec un appui du Bureau des Nations Unies de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Objectifs de la plateforme

- 1) Créer un environnement favorable en assurant l'inclusion du secteur privé, Gouvernement et acteurs humanitaires dans les discussions ;
- 2) Etablir un plan de travail commun entre ses membres ;
- 3) Améliorer la compréhension entre les acteurs du secteur humanitaire et du secteur privé ;
- 4) Identifier les domaines de compétence du secteur privé pour un meilleur ciblage de l'apport dans les phases de la réduction des risques, de la prévention et de la préparation à l'urgence, de la réponse humanitaire et dans la reconstruction post-catastrophe ;
- 5) Promouvoir les partenariats durables entre les entreprises et les organisations humanitaires ;
- 6) Promouvoir la responsabilité sociétale des entreprises à travers la mise en œuvre de projets durables dans le domaine de la prévention, de la préparation et de la réponse aux catastrophes ;
- 7) Créer une synergie d'action entre le secteur privé et les acteurs humanitaires.

Principes de base

Les principes de base de la plateforme sont destinés à servir d'orientation et de balise pour ses membres dans l'accomplissement de leurs actions individuelles ou communes menées dans le cadre de la plateforme :

- Agir volontairement pour l'intérêt humanitaire ;
- Reffléter l'engagement et la responsabilité sociétale des entreprises dans les actions humanitaires ;
- Viser l'efficacité des actions en respectant l'organisation et les structures d'intervention établies au sein de la plateforme ;
- Promouvoir l'entraide, le partenariat, le dialogue et le partage des expériences et bonnes pratiques entre les membres de la plateforme ;
- Assurer la pérennité de la plateforme en participant activement aux activités et aux événements ;
- Favoriser la communication et la transparence.

Initiative soutenue par :



"Le Patronat Ivoirien"



Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité



Au service
des peuples
et des nations



Membres de la plateforme

- Toute entreprise régulièrement constituée désirant volontairement s'intégrer dans la plateforme ;
- La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) ;
- Le Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité, leader de l'action humanitaire en Côte d'Ivoire dans le cadre du Comité de Coordination Elargi (CCE) regroupant la communauté humanitaire en Côte d'Ivoire ;
- Le Ministère en charge du Budget ;
- Les agences humanitaires du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire (UNICEF, PAM, FAO, UNHCR, OCHA, UNFPA, OMS, ONUSIDA, ONUFEMMES, PNUD, UNEP) ;
- La Croix-Rouge Côte d'Ivoire.